

CANTIQUE DES OUVRIERS

Quand Jésus vint sur la terre,
Ce fut pour y travailler ;
Il voulut, touchant mystère,
Comme nous être ouvrier.

Espérance
De la France,
Ouvriers, soyez chrétiens !
Que votre âme
Soit de flamme
Pour l'Auteur de tous les biens.

Le travail, ô divin Maître !
Est par vous transfiguré ;
L'atelier, tel qu'il doit être,
Vaut mieux qu'un palais doré.
Espérance, etc.

Vous avez mis votre empreinte,
O Jésus, sur nos outils ;
Et vous écoutez la plainte
Du dernier des apprentis,
Espérance, etc.

Nous savons que le dimanche
Le travail doit s'arrêter ;
Et, lorsque notre âme est blanche,
Jésus vient la visiter.
Espérance, etc.

Nous prions pour la patrie,
Pour l'Eglise et pour son chef.
Notre cœur est à Marie,
Notre cœur est à Joseph !
Espérance, etc.

ECHOS

La fête patronale de l'Union St Joseph sera chômée le dimanche, 19 avril prochain, avec une pompe inaccoutumée.

Le concours des membres de la Société résidant en dehors de St-Hyacinthe sera de nature à rehausser l'éclat de la célébration par la nombreuse assistance.

De plus, une grande convention composée des délégués de toutes les sociétés de secours

mutuel de la Province, a été convoquée ici pour la circonstance.

La notification officielle en a été faite aux présidents de ces associations par la circulaire suivante. Nous prions ceux qui ne l'auraient pas reçue de vouloir bien se considérer comme invités particulièrement par le présent, et honorer la convention de leur présence. Comme il n'existe pas d'"Indicateur" des associations, (c'est une lacune) il faut en collectionner la liste soi-même d'après les souvenirs d'une mémoire douteuse ou des informations incertaines :

ST-HYACINTHE, LE 20 MARS 1891.

Monsieur le Président,

L'Union St-Joseph de St-Hyacinthe célébrera sa fête patronale le dimanche 19 avril prochain.

A cette occasion, nous désirons réunir à St-Hyacinthe les représentants de toutes les sociétés de secours mutuel pour discuter ensemble certaines mesures d'intérêt commun.

Les principales questions à l'ordre du jour seront : 1° La création d'un département d'épargnes, avec intérêt et garanties spéciales, par le gouvernement. 2° Les meilleurs principes d'organisation à donner aux sociétés de secours mutuel

De plus et à part le programme général, votre société pourrait charger ses délégués de soulever quelque question particulière à cette convention qui, nous l'espérons, sera de nature à répandre davantage la science des associations.

Comme nous désirons prendre certaines mesures à l'effet de rendre le moins désagréable possible pour eux, le séjour de vos délégués dans notre ville ; vous voudrez bien m'avertir d'ici au 15 avril, d'abord si vous acceptez l'invitation, puis quel sera le nombre de vos représentants.

En attendant, monsieur le Président, je demeure avec considération

Votre bien dévoué

J. A. CADOTTE,

Sec.-Trés.

Le but pratique de cette convention est de discuter en commun certaines questions d'une importance vitale, particulièrement la création, par le gouvernement d'une caisse d'épargne à garanties et intérêt spécial pour l'avantage exclusif des sociétés de secours mutuel. Cette question est une de celles qui s'imposent à chacune de nos sociétés ; et une institution de ce genre serait de